

et l'abandonne de toutes choses. Dans la vigne, il faut entendre la joie, et dans le figuier, les douceurs qu'enlèvent les maux de la plus pesante servitude, et elles lui sont enlevées parce qu'elle a pensé que ces dons lui avaient été faits, non par Dieu, comme à son épouse, mais par ses courtisans, comme à une prostituée, en récompense de ses débordements. Alors elle n'aura plus d'arbres chargés de fruits, et autour d'elle tout sera réduit en un bois. Après s'être servi de la métaphore des forêts, le texte la poursuit, en appelant bêtes sauvages les ennemis qui doivent dévorer tous ses biens. Ces maux, elle les a soufferts et selon l'histoire et selon l'allégorie, cette malheureuse Judée dont la honte a été découverte aux yeux de toutes les nations et que nul n'a pu tirer des mains de Dieu. Toutes ses cérémonies ont cessé, tous ses jours de fête ont été changés en jours de deuil; tout cela elle pensait que les démons le lui avaient donné, et maintenant elle reconnaît que Dieu le lui a ôté parce qu'elle l'a offensé. Elle a été d'abord la proie des Assyriens et des Chaldéens, des Mèdes et des Perses, des Macédoniens, et enfin, elle a été mise en lambeaux par la bête la plus cruelle, par l'empire romain, dont le nom est passé sous silence dans Daniel, afin qu'un plus grand effroi s'emparât de ceux qu'il devait dévorer. Ce que nous avons dit de la Judée, qu'on l'applique aux hérétiques, qui, promettant au premier aspect la doctrine et la science, après être sortis de l'Eglise, sont

telligi, que auferuntur gravissima servitutis malis, et auferuntur idecirco, quia non a Deo sibi donata quasi conjugi; sed ab amatoribus suis quasi meretrici pro libidinis mercedibus arbitrata est. Tunc nunquam habebit arbores pomiferas, sed omnia vertentur in saltum. Et quia semel metaphoram a silvis ceperat, finit in reliquo, ut hostes a quibus devoranda sunt omnia, bestias nuncupet. Hæc et juxta historiam et juxta tropologiam infelix Judæa perpesta est, cujus omnis turpitudine in oculis gentium revelata est, et nullus eam ererere potuit de manibus Dei. Cessaverunt universa carenomia, in luctum est versa festivitas; omnia que sibi putabat dari a demonibus, nunc ob offensam Dei ablata cognoscit. Devoraverunt eam primum Assyrii atque Chaldei, Medi et Persæ atque Macedones, ad extremum universissima laceravit bestia, Romanorum imperium, cujus in Daniele nomen tacetur, ut major formido his qui devorandi sunt, augetur. Quæ de Judæa diximus, refer ad hæreticos, qui prima fronte doctrinam et scientiam promittentes, egressi de Ecclesia deseruntur a Deo, et omnis eorum ignominia in conspectu amatorum ponitur, quos prius deceperant,

abandonnés de Dieu; leur ignominie est alors mise à nu en présence de tous leurs sectateurs, de leurs dupes d'autrefois, et ils sont livrés aux morsures des bêtes que le Prophète prie Dieu d'éloigner de lui : « Ne livre pas aux bêtes l'âme qui chante vos louanges. » *Psalm. LXXII, 19.*

« Je visiterai contre elle les jours des idoles de Baal, pour lesquelles elle allumait l'encens et se paraît de ses pendants d'oreille et de son collier; et elle allait sur les pas de ses courtisans, et elle m'oubliait, dit le Seigneur. » Les Septante : « Je me vengerai contre elle des jours des idoles de Baal, lorsqu'elle leur immolait des victimes, qu'elle s'entourait de ses pendants d'oreilles et de colliers, et qu'allant sur les pas de ses courtisans, elle m'oubliait, dit le Seigneur. » Le texte continue l'allégorie de la prostituée, qui se pare d'or et de perles, pour plaire à ses poursuivants, et cherche à se donner artificiellement les caractères de beauté que lui a refusés la nature. Ces pendants, dont la doctrine de Dieu avait orné ses oreilles, et ces perles précieuses qui pendaient de son cou, si bien que l'époux lui disait : « Votre cou est comme de riches colliers, » *Cont. I, 9*, elle les a jetés sous les pieds des pourceaux, et elle a donné aux chiens ce qui était saint, *Matth. VII*, ce qui a été l'accomplissement de cette maxime des proverbes : « La beauté de la femme débauchée est comme un anneau d'or suspendu aux narines d'une truie. » *Prov. XXV, 12.* Tous

et traditi bestiis quas Propheta declinat, dicens : « Ne tradas bestiis animam confitentem tibi, » *Psalm. LXXII, 19*, eorum morsibus derelinquantur.

« Et visitabo super eam dies Baalim, in quibus accendebat incensum, et ornabatur aure sua, et monili suo; et ibat post amatores suos, et mei obliuiscabatur, dicit Dominus, » *Osè. II, 13*. LXX : « Et ulciscar super eam dies Baalim, in quibus immolabat eis; et circumdabat sibi aureas suas, et monilia, et ibat post amatores suos, mei autem oblitia est, dicit Dominus. » Servat personam meretricis, que auro ornatur et gemmis, ut placeat amatoribus suis, et quidquid pulchritudinis non habet per naturam, arte conquirit. Has aureas, quibus aures ejus doctrina Dei fuerant adornata, et has margaritas que ex collo pretiosæ pendebant, ita ut sponsus ad eam diceret et maritus : « Collum tuum sicut monilia, » *Cont. I, 9*, misit ante porcorum pedes, et dedit sanctum canibus. *Matth. VII*. Et impletum est quod in Proverbiis legimus : « Sicut inauris aurea in nartibus suis, ita mulier pessima pulchritudo. » *Prov. XXV, 12*. Hæc autem universa faciebat, ut sequeretur amatores suos, et relinqueret virtum. Tatumque fuit deside-

ces crimes, elle les commettait pour suivre ses courtisans et abandonner son époux. Son avidité des plaisirs et de la débauche a été si grande, qu'elle a perdu tout souvenir de son mari, qu'elle a oublié sa condition d'épouse. C'est pourquoi, aux jours solennels où elle faisait brûler l'encens en l'honneur des démons, elle sera visitée par les plaies et les châtements fondront sur elle. Baal au singulier et Baalim au pluriel désignent au masculin la même idole. Toutes les fois qu'un mot hébreu est terminé par la syllabe *im*, il est du genre masculin et au nombre pluriel, tandis que la terminaison *um* indique le pluriel et le féminin. C'est ainsi que Séraphim et Chérubim sont au pluriel et du masculin, tandis que Sabaoth, qui veut dire des soldats, des armées ou des vertus, est au pluriel et du féminin. Il en est de même de Baalim et de Chérubim, quoiqu'il s'en trouve qui font à tort Baal du genre féminin. Comment les hérétiques trompent leurs sectateurs, comment ils se parent des artifices de l'éloquence et de la disposition des mots pour couvrir leurs mensonges du masque de la vérité, comment ils abandonnent la chasteté conjugale, comment ils font fumer l'encens devant les images de Baal ou les idoles qu'ils ont faites des inventions de leur cœur, c'est ce que nous voyons chaque jour. Ils n'ont pas souci de cette simplicité sans apprêts qui ne cherche pas les ornements d'une courtisane; ils recherchent les artifices d'un

élégant mensonge pour plaire à leurs courtisans, les diables et les démons.

« Après cela, je la nourrirai de mon lait, je la conduirai dans la solitude et je parlerai à son cœur. Je lui donnerai des vignes dans le même lieu, et la vallée d'Achor, pour lui ouvrir une entrée à l'espérance. » *Osè. II, 14*. Les Septante : « Après cela je l'attirerai à moi, et je la rendrai semblable à un désert. Je parlerai à son cœur, je lui donnerai depuis alors ses possessions, la vallée d'Achor pour lui ouvrir l'intelligence. » Nous disons : « Pour lui ouvrir une entrée à l'espérance; » la version des Septante est celle-ci : « Pour ouvrir son intelligence; » ce que Symmaque rend par les mots : « Comme une entrée à l'espérance; » et Théodotion par ceux-ci : « Pour ouvrir sa patience » ou « son attente. » Après qu'aura été découverte l'ignominie de Jérusalem ou de la Judée prostituée aux yeux de ses poursuivants, que toute solennité aura cessé, que la sécheresse ou la grêle auront ruiné la vigne et les figuiers, que réduite en un bois aux arbres stériles elle aura été dévorée par les bêtes sauvages, que le Seigneur lui aura rendu les tortures et les tourments, pour avoir fait brûler l'encens devant les démons de Baal, et qu'elle aura pensé qu'elle ne peut plus se relever du milieu de ses cendres fumantes, c'est alors, à l'avènement de Jésus-Christ son fils, qu'il lui ouvrira l'espérance du salut, qu'il lui donnera l'occasion de la pénitence,

rium voluptatis ac libidinis, ut omnem memoriam amiserit maritalis, et oblitia sit fuisse se conjugem.

Quamobrem in ipsis solemnitatibus quibus incendebat thura demonibus, visitabitur in plagis, et corripietur in penis. Baal, numero singulari, Baalim pluraliter, eadem idola nominantur genere masculino. Ubiuicunque enim in fine Hebraici sermonis *im* syllaba legitur, numero plurali est, genere masculino; ubi autem *um*, numero plurali, genere feminino. Ergo Seraphim et Cherubim plurali intelligimus numero, genere masculino. Sabaoth autem quod interpretatur « militarium, » vel « exercituum, » vel « virtutum, » numero plurali, genere feminino. Itaque Baalim masculino genere, numero sunt plurali, licet (*a*) quidam male τῶν Βααλ ἐταί; Βααζιμ [ΑΙ. Βαζιμ] legant genere feminino. Quomodo autem decipiunt hæretici amatores suos, et componantur eloquii venustate structuraque verborum, ut mendacia simulent veritatem, et conjugalem pudicitiam derelinquant, et incendant Baalim, id est, idolis, que de suo corde fixerunt, quotidie cominus. Non enim habent curam rusticæ simplicitatis, que meretricia ornamenta non

querit; sed artificis elegantisque mendacii, ut amatoribus suis diabolicis et demoniis placeant.

« Propter hoc ecce ego lectabo eam, et ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus. Et dabo ei vinoleros ejus, ex eodem loco, et vallum Achor ad aperendam spem. » *Osè. II, 14*. LXX : « Ideo ecce ego solucam eam, et ponam illam quasi desertum; et loquar ad cor ejus, et dabo ei possessiones suas inde; et vallum Achor ad aperendam intelligentiam ejus. » Pro eo quod nos diximus, « ad aperendam spem, » et LXX verterunt, « ad aperendam intelligentiam ejus, » interpretatus est Symmaque τὴν ἔραρον ἐπιπέρας, id est, « in ostium epæ, » Theodotion ἀνοίξασθαι τὴν τροπικὴν αἰσῆς, id est, « aperire patientiam, » vel « expectationem ejus. » Postquam revelata meriti ignominia Jerusalem, sive Judææ meretricis in oculis amatorum ejus, et cessaverit universa solemnitas, vineam et ficum vel scitias vel grandio corrupterit, et reducta in silvas atque infructuosas arbores a bestis fuerit devorata, et reddiderit ei Dominus cruciatus atque tormenta, quia demonibus Baalim thura succenderat, et nequaquam se ul-

(a) Omittunt articulos Γῶν ἐταί; veteres editiones; quos tamen retinent mss. codices, ac sine illis sensus non est liquidus. Manr.

qu'il la couvra de caresses — tel est bien le sens de ces mots : « Je l'abréuverai de mon lait, » afin qu'après les plus grands châtements, elle voie ses anciens douleurs s'adoucir par la promesse d'heureux jours. « Je la conduirai dans la solitude, » je la retirerai de ses maux, comme autrefois je la retirai de la servitude d'Égypte; « et je parlerai à son cœur, » je lui ferai entendre de douces paroles, des paroles de consolation, pour adoucir sa tristesse avec le baume de la joie, pour me servir du langage de l'Écriture; c'est de cette manière que Sichel parla au cœur de Dina, *Genés. xxiv*, et Joseph en Égypte à ses frères pleins de tristesse et de crainte, *Genés. xiv*, pour que leur chagrin se changeât en allégresse. Mais poursuivons.

« Je lui donnerai des vigneronns du même lieu. » *Osc. II*, 15. Comme Dieu, en annonçant ses faveurs et la solitude, a mis en avant une comparaison avec l'histoire des Israélites sortant d'Égypte, où l'on voit que Moïse et Aaron qui leur furent donnés pour prince, étaient de leur nation, maintenant encore il lui promet qu'il lui donnera des vigneronns du même lieu. La vigne est la figure d'Israël, l'ancien et le nouveau Testament l'attestent à chaque page : La vigne du Seigneur des armées, c'est la maison d'Israël. *Isa. v*, 7, etc. « Vous avez transporté votre vigne hors de l'Égypte. » *Psal. lxxxix*, 9. Dans l'Évangile, *Math. xxi*, le Père de famille ayant loué sa vigne et n'en ayant pas recueilli

tra de cineribus a favillis putaverit posse consurgere : tunc, hoc est, in adventu Christi Filii sui, aperit spem salutis, et dabit locum penitentis, et blanditur ei, hoc enim significat, « lactabo eam, » ut post penarum magnitudinem, dolores pristinos reprimisio mitiget prosperorum. « Et ducam eam, » inquit, « in solitudinem, » id est erueam ex malis, sicut et prins de Egyptiaca eduxeram servitutē; et « loquar ad cor ejus » verba mollia, verba consolatoria, ut tristitiam gaudio temperem, juxta idioma Scripturarum; quibus verbis et Sichel locutus est ad cor Dine, *Gen. xxiv*, et Joseph in Egypto filiis suis tristibus atque metuentibus, *Gen. xiv*, ut meror gaudio mutaretur. Quod sequitur.

« Et dabo ei vitiores ejus, ex eodem loco. » *Osc. II*, 15. Quia blanditiam et solitudinem in praeterita historia exentium de Egypto similitudine praesentia, in qua Moyses et Aaron de eadem gente Judaeorum principes existerunt, etiam nunc pollicetur, quod vitiores ejus de eodem loco daturus sit. Vitineam intelligi Israel, omnis et veteris instrumenti et non Scriptura testatur; « Vinea Domini Sabaoth, domus Israel est. » *Isa. v*, 7; et : « Vinea ex Egypto transtulisti. » *Psal. lxxxix*, 9. Et in Evan-

les fruits, la loua ensuite à d'autres vigneronns, après que les premiers eurent mis à mort son fils. Par conséquent, la promesse de la prophétie est que les princes de cette vigne sortant de la captivité au milieu des nations ennemies, ou des vices, seront de la race même des Juifs, et tels ont été les Apôtres; et que la vallée du tumulte et de troubles — car tel est le sens du mot Achor, — se changera en porte de l'espérance, ou bien ouvrira l'espérance et la patience, et la vigne, parce que les supplices et les tourments ne l'ont frappée qu'au qu'elle parvint à la prospérité. Il n'y a pas de doute que la vallée d'Achor, où Achan fut mis à mort pour avoir dérobé des choses qui avaient été consacrées à Dieu, ait le sens de « trouble et tumulte, » et non de perversité, comme le pensent quelques traducteurs, puisque Jésus lui-même en donne cette interprétation dans ces paroles à Achan : « Parce que vous nous avez humiliés tous, que le Seigneur vous trouble en ce jour. » *Jos. vii*, 25. De là le nom d'Énac Achor ou « vallée du trouble » donné à ce lieu. En même temps nous comprenons par là quelle tristesse, à l'entrée de la Terre-Sainte, près de Jéricho, quand, le peuple sortant du désert, arriva jusqu'aux rives du Jourdain, fut changée en joie dans la première victoire d'Israël. L'espérance s'ouvrit là où était le désespoir, en ce que, par le châtement de ceux qui péchèrent contre Jésus-Christ et commirent le sacrilège,

gello, *Math. xxi*, Paterfamilias locavit vineam suam, fructusque non recepit; et infecto filio suo, novissime locavit eam aliis vitioribus. Hoc igitur prophetalis sermo promittit, quod principes hujus vineae exentes de gentibus et de captivitate hostium, sive vitiorum, de ipso sint genere Judaeorum, id est apostoli; et locus tumultus vallisque turbarum, hoc enim interpretatur Achor, mutetur in ostium spei, sive ad aperiendam spem atque patientiam, quod idcirco supplicia et tormenta perpressa sit, ut per hac ad prospera perveniret. Quod autem vallis Achor, in qua interfectus est Achan ob furtum eorum que Deo fuerant consecrata, « conturbatio et tumultus » interpretetur, non ut quidam putant *ἄχαρτος*, id est « perversitas, » ipse Jesus interpretatur loquens ad Achan : « Quia turbasti nos, conturbet te Dominus in die hac. » *Josue. vii*, 25. Unde appellatus est locus ille *ἄχαρτος*, id est, « vallis conturbationis, » Simulque et in hoc intelligimus, que in principio terre sanctae, juxta Jericho, quando de solitudine egressus est populus, propter fluenta Jordanis, in prima Israelis victoria, meror in gaudium commutatus sit. Hicque aperta est spes, ubi fuerat desperatio; ut, punitis his qui peccaverunt in Christo et com-

le salut est venu à ceux qui devaient détester les Juifs blasphémateurs et les mettre à mort spirituellement autant qu'il serait dans leur pouvoir. Les circoncis et nos judaïsants différent toutes ces choses jusqu'au royaume de l'an mil, lorsque nous voyons qu'elles ont été accomplies au commencement par les Apôtres vigneronns et le grand nombre de ceux d'Israël qui embrassèrent la foi, et qu'elles s'accomplissent tous les jours dans ceux qui veulent croire. Ce que nous avons dit : « Je la nourrirai de mon lait, » que les Septante rendent ainsi : « Je l'attirerai à moi, » les judaïsants le différencient au temps de l'Antéchrist, en sorte que ceux qui n'ont pas reçu le vrai Christ, recevront sa copie, et seront sauvés ensuite, au second avènement du Sauveur.

« Elle chantera là des cantiques comme aux jours de sa jeunesse, et comme au temps où elle sortit de l'Égypte. » *Osc. II*, 15. Les Septante : « Elle sera humiliée comme aux jours de son enfance, comme au temps où elle sortit d'Égypte. » Nous disons : « Elle chantera, » les Septante : Elle sera humiliée, et l'hébreu porte ANATHA, que Symmachus a rendu par « elle sera affligée, » Théodotion par « elle répondra, » et Aquila par « elle obéira. » Nous croyons que « elle chantera » répond mieux au sens de Thé-

misero sacrilegium, salventur ex eis qui blasphemantes Judaeos fuerint detestati, et quantum in se est interfecerint. Hæc circumcisio (a) et nostri Judaizantes ad mille annorum regnum referunt, que et in principio per apostolos vitiores et credentium multa millia ex Israel videmus esse completa, et compleri quotidie in his qui credere voluerint. Quodque nos diximus : « Lactabo eam, » et LXX interpretati sunt : « Soduam eam, » ad Antichristi tempus referunt; ut qui Christi non receperint veritatem, illius recipiant mendacium, et postea, Christo adveniente, salventur.

« Et canet ibi juxta dies juventutis sue, et juxta dies ascensionis sue de terra Egypti. » *Osc. II*, 15. LXX : « Et humiliabitur juxta dies infantie sue, et juxta dies ascensionis de terra Egypti. » In eo ubi nos posuimus, *canet*, et LXX transtulerunt, *humiliabitur*, in Hebraico scriptum est ANATHA, quod Symmachus interpretatus est *affligetur*, Theodotion respondit, *Aquila obediens*, id est, *ὀβριζομένη*; nos ab Hebraeo *חַוָּה* magis accipimus, id est, *precinetur*; ut quia semel jactationem et educationem in solitudine, et vitiores ex eodem loco, et valem Achor, puererat, et totam historiam exentium de Egypto

breu, pour ne pas rompre le fil de l'histoire, après avoir fait allusion au séjour dans le désert, aux vigneronns du même lieu et à la vallée d'Achor, après avoir résumé en quelques mots toute l'histoire du peuple sortant de l'Égypte et se hâtant vers la terre sainte. Comme au temps où ils sortaient de la terre d'Égypte, après que Pharaon eut été submergé dans la mer Rouge, Marie saisit le tambour et, tressaillant d'allégresse, entonna, au-devant de tous, ce cantique : « Chantons un cantique au Seigneur, parce qu'il a fait éclater sa grandeur et sa gloire, et qu'il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier; » *Exod. xv*, 1; ainsi maintenant, non moins qu'aux jours de sa jeunesse ou de son adolescence, quand elle sortit de la terre d'Égypte, elle doit chanter et se réjouir, et joindre sa voix aux chœurs de l'Église pour célébrer le règne de Jésus-Christ et son propre salut. Et remarquez que, lorsque nous sortons d'Égypte et que nous passons au bien, il est dit que nous montons, parce que Jérusalem est située sur les montagnes; et celui qui avait voulu en descendre pour aller à Jéricho, fut blessé. *Luc. x*. Quant à ceux qui cherchent les secours de l'Égypte ou de ce monde, il leur est dit : « Malheur à ceux qui descendent vers l'Égypte pour y trouver du secours. » *Isa. xxxi*, 1. L'interprétation d'Aquila

et pergentium ad terram sanctam brevi sermone perstringens, etiam nunc historie similitudinem conservaret. Ut quomodo eo in tempore, quando egrediebantur de terra Egypti, submerso Pharaone in mari Rubro, arripuit Maria tympanum, et praeciens ceteris, exultavit et dixit : « Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est; equum et ascensionem dejecit in mare; » *Exod. xv*, 1; sic nunc quoque secundum dies juventutis sue, sive adolescentie sue, quando egressa est de terra Egypti, canat atque letetur, et regnum Christi ac suam salutem inter Ecclesie choros concinet. Et animal vertit, quia quando eximus de Egypto, et ad meliora transimus, dicamur ascendere; quia Jerusalem in montibus sita est, de qua qui in Jericho descendere voluerat, vulneratus est. *Luc. x*. Ad eos autem qui Egypti, id est, sæculi hujus querunt auxilia dicitur : « Vae qui descendunt in Egyptum propter auxilium. » *Isa. xxxi*, 1. Interpretatio Aquilæ et Theodotionis, e quibus alter *ὀβριζομένη* posuit, id est, *audiet*, alter *ἀνοβριζομένη*, id est *respondet*, nobiscum facit, quod praecipientibus aliis, alii respondent concinentes. « Humiliabitur » autem et *affligetur*, quod LXX et Symmachus transtulerunt, non convenit tempore lœtitiæ, nisi forte

(a) Insuper primo suo more hoc verbum *circumcisio* mutat Marcianus in *conclusionem* et peripocum, non intelligens *Judeos* vocari ab Hieronymo *Circumcisionem*, juxta consuetudinem apostoli Pauli. Mar. — Victorio legenti, *consisio*, quasi textus *περιτομή* unus et nostris mas. secunda manu assentiunt. Liqueo vero *circumcisionem* hic Judaeorum gentem appellari.

et de Théodotion, dont l'un a écrit « elle entendra, » et l'autre « elle répondra, » complète la nôtre, en ce que les uns chantant, les autres leur répondent à l'unisson. La traduction des Septante : « Elle sera humiliée, » et celle de Symmaque : « Elle sera affligée, » ne conviennent pas à un temps de joie, à moins que Jérusalem n'imité Paul, qui, après sa vocation à l'apostolat, pleure ses anciens péchés, et se dit indigne du nom d'Apôtre, parce qu'il persécuta l'Eglise de Dieu; » I *Corinth.* xv; en sorte que l'humiliation et l'affliction soient comprises comme conséquence, non pas de la douleur de maux actuels, mais de la conscience des blessures passées.

« En ce jour-là, dit le Seigneur, elle m'appellera son époux et elle ne m'appellera plus Baali; j'ôterai le nom de Baali de sa bouche, elle ne se souviendra plus de ce nom. » *Ose. II, 16, 17.* Même traduction dans les Septante. Tous les historiens grecs et barbares rapportent que Ninus, fils de Bélus, fut le premier qui régna sur toute l'Asie; c'est lui qui fonda en Assyrie une ville de son nom que les Hébreux appellent Ninive. Sa femme, Sémiramis, dont on raconte tant de merveilles, fit bâtir les remparts de Babylone, comme l'atteste un poète célèbre en ces mots, « Cette ville qu'autrefois, dit-on, Sémiramis fit entourer de murs de briques cuites. » *Ovidii Metam.* IV, 58. Ce Ninus soutint une guerre acharnée contre Zoroastre-le-Grand, roi de Bactres, et acquit tant de gloire qu'il fit adorer comme Dieu son père Bélus, en hébreu Bel, nom

imitabitur Paulum, qui postquam vocatus est apostolus, plangit antiqua peccata, et se dicit indignum vocatione apostoli, quia persecutus sit Ecclesiam Dei; I *Cor.* xv; ut humiliatio et afflictio in conscientia præteriti vulneris, non in dolore malorum presentium accipiatur.

« Et erit in die illa, ait Dominus, vocabit me vir meus, et non vocabit me ultra Baalim; et auferam nomina Baalim de ore ejus, et non recordabitur ultra nominis eorum. » *Ose. II, 16, 17.* LXX similiter. Primum omni Asia regnasse Ninum, Beli filium, omnes et Græcæ et Barbaræ narrant historię; qui apud Assyrios Ninum sui nominis condidit civitatem, quam Hebræi vocant Niniveum. Hujus uxor Semiramis, de qua multa et miranda referuntur, muros Babylonia extruxit; de qua insignis poeta testatur (*Ovid. Metam.* IV, 58) dicens :

Quam dicitur olim  
Coctilibus muris clausisse Semiramis urbem.

Hic adversus Zoroastrem magnum, regem Bactrianorum, forti certamine dimicavit, et in tantam pervenit gloriam, ut patrem suum Belum referret in

sous lequel on le retrouve, comme idole de Babylone, dans plusieurs Prophètes, et surtout dans Daniel, d'après Théodotion. Les Sidoniens et les Phéniciens l'appellent Baal, mot où les consonnes BERN et LAME pronnent entre elles la même voyelle AN, et qui, d'après le génie de cette langue, se prononce tantôt Beel et tantôt Baal. De là vient qu'on voit la princesse phénicienne Didon, quand elle reçut Énée comme hôte, faire des libations de vin à Jupiter « avec une coupe comme celle dont se servait Bélus et dont l'usage devint général après lui, » *Virgil. Æneid. I, ad finem.* Nous venons d'apprendre l'origine du culte du démon, ou plutôt d'un homme déifié dans le démon; car toutes les idoles sont venues d'erreurs inventées sur la mémoire des morts. Encore une remarque. En hébreu et en syriaque, Baal répond à « ayant. » Pour exprimer « me possédant, » nous dirions *Baali*, et, chez l'un et l'autre peuple, la femme appelle son mari Baali, mon mari, c'est-à-dire « celui qui me possède, » celui qui m'a eue en mariage. En hébreu, la femme mariée elle-même s'appelle Homme-Is, et de là, dans la Genèse, le nom donné à la femme prise d'une des côtes d'Adam, ISSA, qui répondrait à notre langue à un nom de la femme contenant le mot homme dans sa composition. *Genès. II, 23.*

Puisque, dit le Seigneur, on me nomme indifféremment Issi et Baali, l'un et l'autre mot voulant dire « mon époux, » moi qui abhorre les noms des idoles, et qui ne veux pas qu'un mot qui peut être employé en bonne part, on le

Deum, qui Hebraice dicitur BEL, et in multis prophetis, maximeque in Daniele juxta Theodotionem, sub idolo Babylonis, hoc appellatur nomine. Hunc Sidonii et Phœnicæ appellat BAAL: eadem enim inter BERN et LAME litteras consonantes, AN vocalis littera ponitur, que juxta linguæ illius proprietatem nunc Beel, nunc Baal legitur. Unde et Didô Sidonia regis generis, cum Æneam suscepisset hospitio hæc pater Jovi vira dedit quæ « Belus et omnes a Belo soliti. » *Virgil. Æneid. I ad finem.* Didicimus exordium demonis, hinc hominis in demonem consecrati; omnia enim idola ex mortuorum errore creverunt. Audiamus cætera : Lingua Hebræa et SYRA BAAL interpretatur *Époux* id est, *habens*. Si volerimus dicere, *habens me*, dicamus BAALI; et apud utramque gentem uxores viros suos vocant *Baali*, id est *vir meus*, quod intellegitur, *habens me*; et est sensus, qui me habet in conjugio. Eadem Hebræorum lingua vocatur *virgine*: unde et uxor que de viro sumpta est, in Genesi appellatur ISSA, *Gen. II, 23*, quasi a viro, *virago*.

Quod ergo Dominus, hoc est, cum utroque ser-

prononce à cause du double sens qu'il a et de sa ressemblance avec un nom d'idole, j'ordonne de m'appeler Issi, et non point Baali, de peur que, pendant que la bouche dit une chose, le cœur ne s'attache à une autre, et que le nom de l'époux n'éveille la pensée de l'idole. Qu'on me soit indulgent dans l'explication d'un texte où l'obscurité vient de trois causes : ou de la difficulté du texte même, ou de l'inhabileté du maître, ou de la lenteur d'intelligence du disciple. Dans cette analyse d'un Prophète hébreu, je n'ai pas à me jouer en des déclamations oratoires, à épiloguer en de sonores récits, à la manière asiatique; je me fais, avec le secours de vos prières et de votre zèle rare pour la science, ouvrir ce qui est fermé. Au reste, voici l'interprétation d'Aquila, si diligent et si minutieux : « Elle m'appellera « mon époux, » et ne m'appellera plus « qui me possède, » c'est-à-dire Baal.

« En ce temps-là je ferai que la bête sauvage, et l'oiseau du ciel, et l'animal qui rampe sur la terre, auront alliance avec eux; je briserai l'arc et l'épée sur leur terre, j'y ferai cesser la guerre, et je les ferai dormir dans une entière assurance. » *Ose. II, 18.* Les Septante : « Je ferai qu'ils auront alliance en ce temps-là avec les bêtes sauvages, et avec les oiseaux du ciel, et avec les animaux qui rampent sur la terre; je briserai l'arc et l'épée sur leur terre, j'y ferai cesser la guerre, et je les ferai habiter dans l'espérance. »

mons, ISSI et BAALI appellerunt *vir meus*, sive *maritus meus* tantum odi idolorum nomina, ut etiam quod bene dici potest, propter ambiguitatem et verbi similitudinem, nequaquam velim dici, sed appellari me ISSI, magis quam BAALI; ne dum aliud loquor, alterius recordor, et virum nominans, idolum cogit. Ignosce obscuritati, que tribus nascitur modis: aut rerum difficultate, aut magistri imperitia, aut discipulis nimia tarditate. Neque enim Hebræum prophetam edisserere, oratoris debet declamantibus ludere, et in narrationibus atque epilogis Asiatico more cantare, sed auxilio orationum tuarum et incredibili discendi studio aperire que clausa sunt. Denique Aquila diligens et curiosus interpretis : « Vocabit, inquit, me vir meus, et non vocabit me ultra habens me, » id est, BAAL.

« Et percutiam eis fedus in die illa cum bestia agri et cum volvere colli, et cum reptilibus terre; et arcum, et gladium, et bellum conteram de terra; et dormire eos faciam fiducialiter. » *Ose. II, 18.* LXX : « Et disponam eis testamentum in die illa cum bestis agri, et cum volubus colli, et cum reptilibus terre; et arcum, et gladium, et bellum conteram de terra; et habere eos faciam in spe. » Quando omnia religio-

Lorsque tous les noms de la fausse religion auront été effacés du milieu du peuple confessant Dieu, et qu'il m'appellera, non plus Baali, c'est-à-dire mon idole, mais « mon époux, » alors j'établirai l'alliance et la concorde entre eux et les bêtes sauvages, les oiseaux du ciel, et les reptiles de la terre. Isala aussi parle de ce temps-là. « Le loup habitera avec l'agneau, le léopard reposera auprès du chevreau. Le veau, le lion et le bœuf demeureront ensemble, et les menaces d'un petit enfant les feront trembler. Le veau et l'ours fréquenteront le même pâturage, leurs petits reposeront ensemble, et le lion se nourrira du même fourrage que le bœuf, » *Isa. XI, 6, 7*, ne désirant plus la chair et le sang, et faisant ses délices d'aliments purs et simples. C'est le temps où Pierre eut une révélation, afin qu'il reçût Corneille d'entre les Gentils, *Act. X, 11*, et où il lui fut ordonné de manger de toutes les bêtes, et de reconnaître qu'il n'y avait rien de ce qui était pris avec action de grâce qui fut impur; sur quoi il lui est dit ensuite : « N'appelez impur rien de ce que Dieu a purifié. » *Idem. Act. 15.* Par conséquent, par l'avènement de Notre-Seigneur, après le triomphe de sa résurrection et de son ascension auprès du Père, les deux murs ont été réunis en un seul par la pierre angulaire qui a fait l'un et l'autre. *Ephes. II, 14.* A celle qui était appelée Sans-Miséricorde, il a donné le nom de « Qui-a-obtenu-miséricorde, » et le nom de « Mon peuple » à celui qui était

nis adversæ vocabula fuerint ablati de populo Dominum confitente, et vocaverit me, inquit, *vir meus*, et nequaquam *Baali*, id est, *idolum meum*, tunc precutiam eis fedus atque concordiam cum bestis agri, et volveribus colli, et reptilibus terræ. De hoc tempore et Isaias loquitur : « Habitabit lupus cum agno; et pardus cum hædo accubabit. Vitulus, et leo, et ovis simul morabuntur, et puer parvulus manibit eos. Vitulus et ursus pascentur, et simul requiescent catuli eorum, et leo quasi hœc comedat paleas, » *Isa. XI, 6, 7*, nequaquam carnes sanguinemque desiderans, sed mundis atque simplicibus vescens cibis. Quando Petro, ut Cornelium suscipere æt nationibus, *Act. X, 11*, revelatum, jussumque est ut comederet omnes bestias, et nihil immundum esse cognosceret, quod cum gratiarum actione perciperetur; super quibus audit postea : « Quod Deus mundavit, tu non comibus dixeris. » *Idem. Act. 15.* Ergo in adventu Domini Salvatoris, post resurrectionis ejus triumphos, et ascensum ad Patrem, duo parietes angulari lapide copulati sunt ab eo, qui fecit utrumque. (al. *trique*, unum.) *Ephes. II, 14.* Et vocavit eam que dicebatur, Absque misericordia, misericordiam consecutam; et eam qui dicebatur Non populus meus, populum

appelé Non-mon-peuple. La paix étant fondée entre tous, l'arc et l'épée de la guerre seront brisés. Les instruments de combats ne seront plus nécessaires, quand il n'y aura plus d'ennemis. Israël sera uni aux Gentils, et ce sera l'accomplissement de cette parole du Deutéronome : « Réjouissez-vous, nations, avec le peuple de Dieu. » *Deut.* xxxii, 43. Car « Dieu est connu dans Juda et son nom est grand dans Israël; sa place a été établie dans la paix et sa demeure dans Sion, » *Psal.* lxxv, 2, 3, c'est-à-dire dans l'Eglise, où il a brisé la force de l'arc, du bouclier, de l'épée et de la guerre. Ces puissances brisées et anéanties, les fidèles peuvent dormir avec confiance et reposer sous le pasteur unique, ou bien mettre leur espérance dans les biens que l'œil n'a point vus, que l'oreille n'a pas entendus, que l'esprit de l'homme n'a pas conçus, et que Dieu a préparés pour ceux qui l'aiment. I *Corinth.* i.

« Je vous prendrai comme mon épouse pour toujours; je vous prendrai comme mon épouse dans la justice, dans l'équité, dans la miséricorde et dans la compassion; je vous prendrai comme mon épouse dans la foi, et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur. » *Ose.* ii, 19. Même traduction dans les Septante. Quelle est grande, la clémence de Dieu! Voici une courtisane qui s'est prostituée à plusieurs, qui a été livrée aux bêtes sauvages à cause de son crime, et après qu'elle est retournée à son époux, celui-ci dit, non pas qu'il se réconcilie

sum; pacatque omnibus, arcus et gladius conteritur ac bellum. Non enim erunt necessaria instrumenta pugnantium, cum qui pugnant desierint. Jungatur Israel gentibus, et implebitur illud Deuteronomii: « Letamini gentes cum populo ejus. » *Deut.* xxxii, 43. « Notus enim in Judea Deus, in Israel magnum nomen ejus. Et factus est in pace locus ejus, et habitatio ejus in Sion. » *Psal.* lxxv, 2, 3, hoc est in Ecclesia, in qua confregit potentias arcuum, scutum, gladium et bellum; quibus fractis atque contritis, dormiant credentes fiducia, et sub uno pastore respiciant aive sperabunt, in his que oculus non vidit, et auris non audivit, et in cor hominis non ascenderunt, quae preparavit Deus diligentibus se. I *Cor.* i.

« Et sponsabo te mihi in sempiternum; et sponsabo te mihi in justitia, et iudicio, et in misericordia, et in (Vulg. absque in) misericordiis; et sponsabo te mihi in fide; et scies quia ego Dominus. » *Ose.* ii, 19, 20. LXX similiter. O quanta clementia Dei! meretrix que cum multis amatoribus fornicata est, et ob crimen bestis tradita, postquam revertitur ad virum, nequaquam reconciliari ei dicitur, sed des-

pondi. Et vide quid sit inter Dei conjunctionem et hominum; homo cum uxorem acceperit, de virgine mulierem facit, id est, non virginem; Deus etiam meretricibus copulatus, eas mutat in virgines, juxta illud quod adultera dicitur per Jeremiam: « Non ut dominum me invocasti, aut patrem, aut principem virginitatis tuae. » *Jerem.* iii, 4. Unde et Apostolus post fornicationem et idolorum cultum credentibus Corinthiis loquitur: « Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo. » II *Cor.* xi, 2. Quæritur cur tertio desponsionis nomen repetitur. Primo enim ait: « Sponsabo te mihi in sempiternum. » Secundo: « Sponsabo te mihi in justitia et iudicio, et in misericordia et miserationibus. » Nec hoc sine contentis jungit et tertium: « Sponsabo te mihi in fide, et scies quia ego Dominus. » Primo despondit eam in Abraham, sive in Egypto, ut uxorem habeat sempiternam. Secundo in monte Sinai, dans ei pro sponsalibus Legis justitiam atque iudicium, et prout Legi misericordiam, ut quando peccaverit, tradatur captivitas, cum egerit penitentiam, revocetur in patriam, et misericordiam consequatur. De his sponsalibus in diversis locis Psalmista decantat:

pondi. Et vide quid sit inter Dei conjunctionem et hominum; homo cum uxorem acceperit, de virgine mulierem facit, id est, non virginem; Deus etiam meretricibus copulatus, eas mutat in virgines, juxta illud quod adultera dicitur per Jeremiam: « Non ut dominum me invocasti, aut patrem, aut principem virginitatis tuae. » *Jerem.* iii, 4. Unde et Apostolus post fornicationem et idolorum cultum credentibus Corinthiis loquitur: « Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo. » II *Cor.* xi, 2. Quæritur cur tertio desponsionis nomen repetitur. Primo enim ait: « Sponsabo te mihi in sempiternum. » Secundo: « Sponsabo te mihi in justitia et iudicio, et in misericordia et miserationibus. » Nec hoc sine contentis jungit et tertium: « Sponsabo te mihi in fide, et scies quia ego Dominus. » Primo despondit eam in Abraham, sive in Egypto, ut uxorem habeat sempiternam. Secundo in monte Sinai, dans ei pro sponsalibus Legis justitiam atque iudicium, et prout Legi misericordiam, ut quando peccaverit, tradatur captivitas, cum egerit penitentiam, revocetur in patriam, et misericordiam consequatur. De his sponsalibus in diversis locis Psalmista decantat:

livrée à la captivité, et qu'elle soit rappelée à sa patrie et obtienne le pardon, lorsqu'elle aura fait pénitence. Ces noces mystiques, le psalmiste les chante en divers endroits: « Je chanterai, Seigneur, votre miséricorde et votre justice. » *Psal.* cx, 2. « La miséricorde et la vérité sont allées l'une au-devant de l'autre, et la justice et la paix se sont donné le baiser d'union. » *Psal.* lxxxiv, 11. Ce sont là les deux calices dont parle le psaume soixante-quatorze: « Le Seigneur tient en sa main une coupe de vin pur, et une autre pleine d'amertume, et il verse alternativement de l'une dans l'autre; » de la coupe de la justice dans la coupe de la miséricorde, et réciproquement. « Si vous observez, Seigneur, nos iniquités, Seigneur qui subsisterez devant vous? Mais vous êtes plein de miséricorde. » *Psal.* cxxix, 3, 4. Ainsi donc, cette prostituée, que tout d'abord l'époux avait admise pour toujours à ses embrassements, pour qu'elle ne s'affranchit jamais du lien conjugal, s'en affranchit en se prostituant en Egypte, et voilà pourquoi l'époux la prit de nouveau dans la Loi; comme elle viola cette loi, et qu'elle mit à mort les prophètes envoyés vers elle, qui étaient comme les compagnons de l'époux, cette fois vint à elle le Fils de Dieu, le Seigneur Jésus; celui-ci, après avoir été crucifié, étant ressuscité d'entre les morts, elle est prise pour son épouse, non plus dans la justice de la Loi, mais dans la foi et dans la grâce de l'Evangile, afin qu'après avoir connu le Fils, le Fils unique, elle connaisse aussi le Père. Aussi dit-il lui-même à Philippe:

« Misericordiam et iudicium cantabo tibi, Domine; » *Psal.* cx, 2; et: « Misericordia et veritas obvenerunt sibi, et iustitia et pax deosculatae sunt se. » *Psal.* lxxxiv, 11. Quos duos calices in septuagesimo quarto psalmo legitimus: « Calix in manu Domini vini meri plenus misto, et inclinavit ex hoc in illum; » de iustitia calice in calicem misericordie, et rursus de calice misericordie in calicem iustitie. « Si iniquitates, » inquit, « observaveris, Domine, Domine, quis sustinebit? Quia apud te propitiatio est. » *Psal.* cxxix, 3, 4. Ista igitur meretrix, que primum voto quam a vinculo recederet maritali, quia recessit in Egypto fornicata est, rursus per Legem assumitur; quam quia præterit, prophetis quasi sponsi sodalibus, qui ad se missi fuerant, interfectis, novissime venit Dei Filius, Dominus Jesus; quo crucifixo, et a mortuis resurgente, desponsatur nequaquam in Legis iustitia, sed in fide et gratia Evangelii, ut cum cognoverit Unigenitum, cognoscat et Patrem. Dicit enim ipse ad Philippum: « Tanto tempore vobiscum sum, et non cognovistis me? Philippe, qui videt me,

« Il y a si longtemps que je suis avec vous et vous ne me connaissez pas encore? Philippe, celui qui me voit, voit aussi mon Père. Comment donc dites-vous: Montrez-nous votre Père? ne croyez-vous donc pas que je suis dans mon Père, et que mon Père est en moi? » *Joan.* 9, 10. Quiconque lui aura été uni dans la foi et croira à l'Evangile, saura aussitôt que c'est lui qui est Dieu, dès qu'il croira en celui qu'il avait d'abord nié.

« En ce temps-là j'exaucerai, dit le Seigneur: j'exaucerai les cieux et ils exauceront la terre; et la terre exaucera le blé, le vin et l'huile, et ceux-ci exauceront Jezraël. Elle sera comme une semence que je sèmerai pour moi sur la terre; alors je serai touché de miséricorde pour celle qui s'appelait Sans-Miséricorde, et à celui que j'appelais Non-mon-peuple, je dirai: Vous êtes mon peuple, et il dira lui-même: Vous êtes mon Dieu. » *Ose.* ii, 21 et seqq. Les Septante: « En ce temps-là, dit le Seigneur, j'exaucerai le ciel, et le ciel exaucera la terre, et la terre exaucera le blé, le vin et l'huile, et ceux-ci exauceront Jezraël. Elle sera comme une semence que je sèmerai pour moi sur la terre; je serai touché de miséricorde pour celle qui s'appelait Sans-Miséricorde, et à celui que j'appelais Non-mon-peuple je dirai: Vous êtes mon peuple, et lui-même dira: Vous êtes le Seigneur mon Dieu. » En ce jour-là, au temps où je vous aurai prise pour mon épouse dans la foi, où vous reconnaîtrez que c'est moi qui suis le Seigneur, j'exaucerai les cieux qui racontent la gloire de Dieu, *Psal.*

videt et Patrem meum; quomodo tu dicis, ostende nobis Patrem? non credis quia ego in Patre, et Pater in me est. » *Joan.* xiv, 9, 10. Qui in fide fuerit desponsatus et crediderit Evangelio, statim sciet quia ipse sit Deus, credens in eum quem prius negaverat. « Et erit in die illa: Exaudiam, dicit Dominus: exaudiam, celos, et illi exaudient terram, et terra exaudiet triticum et vinum et oleum, et hæc exaudiet Jezraël, et seminabo eam mihi in terra, et miserabor ejus que fuit absque misericordia, et dicam non populo meo, populus meus es tu; et ipse dicet, Deus meus es tu. » *Ose.* ii, 21 et seqq. LXX: « Et erit in die illa, dicit Dominus: Exaudiam celum et celum exaudiet terram, et terra exaudiet frumentum, vinum, et oleum, et hæc exaudiet Jezraël, et seminabo eam mihi super terram, et miserabor ejus que fuit absque misericordia, et dicam non populo meo, populus meus es tu; et ipse dicet, Dominus Deus meus es tu. » In die illa et in illo tempore, quando te mihi in fide despondero, et cognoveris quod ego sim Dominus, exaudiam celos, qui enarrant gloriam Dei, *Psal.* xvii, et celi exaudient terram, ut eam calesti

xviii, et les cieus exauceront la terre en répandant sur elle la céleste rosée, et la terre, d'où est née la vérité, *Psalm. lxxxiv*, ce champ dans lequel va le Père de famille pour y semer sa semence, *Math. xiii*, exaucera le blé, le vin et l'huile, dont nous avons parlé déjà, et ceux-ci exauceront Jézraël, c'est-à-dire la semence de Dieu, afin que l'on comprenne que l'abondance de toutes choses nous est donnée à cause de la semence de Dieu, qui est Jésus-Christ, — semence de Dieu qui est répandue sur la terre pour qu'elle produise des fruits multipliés, quelques grains rendant cent pour un, d'autres soixante, et d'autres trente; *Ibid. 8*; et pour que cette prostituée qui avait été unie à Dieu et qui avait mis au monde trois enfants, deux garçons et une fille: d'abord Jézraël, puis Sans-Miséricorde et enfin Non-mon-peuple, voie que les noms des choses ont été changés à cause de la semence de Dieu, qu'elle a obtenu miséricorde dans la foi de Jésus-Christ, elle qui avait été dépourvue de la miséricorde divine, et que la nation, qui avait été auparavant Non-mon-peuple, a reçu le nom de peuple de Dieu. Par là nous comprenons que tout ce qui a été dit peut être appliqué, et aux dix tribus appelées Israël, qui ont mis au monde trois enfants sous la figure de cette prostituée, et à toute la nation juive. Quant aux cieus, à la terre, au blé, au vin et à l'huile, et enfin à Jézraël, ils sentent que Dieu les a exaucés, en ce sens qu'après l'avènement de Jésus-Christ, toutes choses suivent leur cours

pluvia irrigent, et terra, de qua orta est veritas, *Psalm. lxxxiv*, et in cuius agrum paterfamilias egreditur, ut seminet semen suum, *Math. xiii*, exaudiet triticum et vinum et oleum, de quibus supra diximus, et hæc omnia exaudiet Jézraël, id est, semen Dei, ut intelligatur omnium rerum abundantia atque fertilitas ob Dei semen, qui [Al quod] Christus est, condonari, quod Dei semen seminatur in terra, ut multiplices fructus afferat, centenarium, sexagenarium, et tricenarium. *Ibid. 8*. Et illa meretrix, que Deo fuerat copulata, et tres ediderat liberos, duos masculos et unam feminam: primum Jézraël, secundam absque misericordia, tertium non populus meus, videtur propter semen Dei mutata esse rerum vocabula, et in Christi fide consecutum misericordiam, qua absque misericordia erat, et vocatum populum Dei, qui prius non populus vocabatur. Ex quo prospicimus posse universa que dicta sunt referri et ad decem tribus que Israël vocantur et sub nomine meretricis tres liberos ediderunt, et ad omnem gentem Judaicam nominis. De exauditione colli et terre, et frumenti, vini, et olei, et Jézraël, hoc quidam sentiunt, quia postquam Christus advenerit, omnia suo currant

régulier et que toute créature, rétablie en sa condition première, est dévouée à l'utilité des hommes.

« Le Seigneur me dit : Allez encore, et aimez une femme adultère aimée d'un autre que son mari, comme le Seigneur aime les enfants d'Israël, pendant qu'eux-mêmes portent souvent leurs regards vers les dieux étrangers et qu'ils aiment le marc du vin. » *Osé. iii, 1*. Les Septante : « Le Seigneur me dit : Allez encore et aimez une femme aimant le mal et adultère, comme le Seigneur aime les enfants d'Israël, pendant qu'eux-mêmes portent leurs regards vers les dieux étrangers et qu'ils aiment les gâteaux avec les raisins secs. » Le Prophète s'unit à la première femme comme figure des dix tribus ou de tout le peuple juif s'abandonnant à la prostitution, et il reçoit pour leur salut ses enfants couverts d'ignominie et accablés de châtements; il lui est ordonné ici d'aimer encore une femme adultère. Le mot encore montre qu'il a aimé d'abord une prostituée. Cette adultère, ou aime le mal elle-même, ou est aimée d'un voisin, d'un ami autre que son mari; car le mot hébreu n'a le double sens de *mal* et d'*ami*. Et pour que nous ne pensions pas que la dilection du Prophète à l'égard de cette adultère signifie autre chose que l'amour de Dieu à l'égard des enfants d'Israël, le texte ajoute : « Comme le Seigneur aime les enfants d'Israël. » Par conséquent, en ce que le Prophète aime une femme adultère, sans lui être toutefois

ordine et utilitati hominum cuncta deserviat creatura, ut ab initio condita est. Que omnia Judæi et nostri Judaizantes post Antichristum in fine mundi corporaliter præstolantur.

« Et dixit Dominus ad me : Adhuc vade, dilige mulierem dilectam amico et adulteram, sicut diligit Dominus filios Israel, et ipsi respiciant [Vulg. respiciant] ad deos alienos, et diligunt vinacia urarum. » *Osé. iii, 1*. LXX : « Et dixit Dominus ad me : Adhuc vade et dilige mulierem diligentem mala et adulteram, sicut diligit Dominus filios Israel, et ipsi respiciant ad deos alienos; et amant coctiones cum vinaciis. » Priori mulieri in typum decem tribuum, vel totius Judaici populi fornicantis, propheta conjugitur, et abjectos filios atque cruciatos tandem recipit in salutem; hic jubetur ut adhuc diligat adulteram mulierem. Quando dicitur, *adhuc*, ostendit quia prius amaverit fornicariam. Que adultera, vel diligat illa mala, illa vel diligatur ab amico vel proximo: ne enim verbum Hebraicum, vel *malum* legitur, vel *amicus*. Et ne putemus dilectionem prophetæ in adulteram, aliud quid significare quam Dei dilectionem in filios Israel, intulit : « Sicut diligit Dominus filios Is-

uni en mariage ou par la fornication, mais qu'il l'aime simplement quoiqu'elle soit pécheresse, il est la figure de Dieu, en ce qu'il a de l'affection pour les enfants d'Israël, si méchants que, pendant que le Seigneur les voit d'un œil d'amour, ils tournent leurs regards vers les dieux étrangers et les idoles et sont épris du marc de vin, où il n'y a plus de vin et qui ont perdu la grâce antérieure, comme les démons qui, déchus de leur dignité originelle et ne possédant plus rien de la grâce d'autrefois, sont arides et stérilisés par une sécheresse invétérée. De là le mot hébreu *asise*, marc de vin, rendu dans Aquila par « vieilles choses, » et dans Symmaque par « stériles. » Il ne s'agit donc pas seulement de marc de vin, mais de vieux marc, pour montrer que les péchés sont invétérés. Il est à remarquer que cette adultère est la figure de l'état actuel des Juifs; bien que séparés de Dieu, de la connaissance des Ecritures et de la grâce de l'Esprit saint, ils sont aimés du Seigneur, qui attend le salut de tous et qui ouvre la porte au repentir; et pourtant ils s'attachent, eux, à des choses inutiles, aux traditions des hommes et aux songes d'une seconde rédemption, en sorte qu'au lieu de la liqueur même des raisins, et des pressoirs pleins de vin nouveau, ils n'ont que le vieux marc qui a été jeté. Les gâteaux dont parlent les Septante et qui se mangent avec des raisins secs, sont des galettes minces et rondes qu'on offre aux idoles; les latins les ap-

pellent *crustules* et les Grecs *popanes*. Les mots « enfants d'Israël » désignent ici les douze tribus, tandis que plus haut ils désignent les dix qui étaient à Samarie et dont Jézraël était une des métropoles.

« Je creusai donc cette vigne pour moi, moyennant quinze pièces d'argent et un core et demi d'orge, et je lui dis. » *Osé. iii, 2*. « J'achetai donc cette femme pour moi au prix de quinze pièces d'argent, d'un gomor d'orge et d'un nebel de vin, et je lui dis. » Au lieu de gomor, le texte hébreu porte *omez*, que tous les interprètes, à l'exception des Septante, ont traduit par core, nom qui désigne en Grèce et surtout en Palestine une mesure de trente boisseaux. Au lieu de nebel de vin, on lit dans l'Hebreu *lethech scorin*, que tous les autres interprètes ont rendu par *hémicore* d'orge, ou moitié d'un core, ce qui vaut quinze boisseaux. Plus loin la Vulgate porte : « Vous ne serez à aucun autre homme, » quand le mot *autre* n'est pas dans l'Hebreu, qui dit simplement : « Vous ne serez à aucun homme. » Le mot *autre*, en effet, indiquerait, comme sous-entendu, qu'elle est à son mari, tandis que le précepte absolu : « Vous ne serez à aucun, » implique l'absence complète de toute relation charnelle, même dans l'œuvre du mariage. Pour ce qui est de la mesure appelée core, il en est fait mention dans Ezéchiel, *Ezech. xlv*, et dans l'Evangile. *Luc. xvi*. Dieu donc creuse pour lui cette adultère ou l'achète pour

rael. « Ergo quia propheta diligit adulteram, et tamen non et matrimonio copulatur, nec fornicatione conjugitur, sed tantum diligit delinquentem, typus Dei est, qui filios Israel pessimos diligit, qui cum diliguntur a Domino, ad deos alienos idolatque respiciunt, et diligunt vinacia urarum, que vina non habent, et pristinum gratiam perdidierunt, sicut demones qui lapsi de propria dignitate, et nihil antique gratie possidentes, aridi sunt, et veteri societate marcentes. Unde pro *vinaciis*, quod Hebraice dicitur *asise*, Aquila interpretatus est *παλαιά*, id est, *vetera*, Symmaqueus *ἀκαρπύς*, id est, *steriles*; et non solum vinacia sunt, sed et vetera vinacia, ut antiqua delicta testentur. Et notandum quia hæc adultera præsens tempus significat Judæorum, qui absque Deo et notitia Scripturarum et gratia Spiritus sancti diliguntur a Domino, qui omnium expectat salutem, et aperit januam penitentibus, et nihilominus illi res inutiles amant, traditiones hominum et *δυσκαρπύτων* somnia diligentes, et nequaquam uvæ habeant et vinum et plena musto torcularia, sed vetera vinacia que projecta sunt. Pro *Pennatibus* que LXX transtulerunt, et comeduntur cum uvæ passis, sive *vinaciis*, *placentæ* Latine possumus dicere, vel *crustula*, que idolis offe-

runt, et Græce appellantur *κόρυβα*. Filii autem Israel in presenti loco duodecim vocantur tribus; supra vero decem que erant in Samaria, et possidebant metropolim, Jézraël.

« Et fodi eam mihi quindecim argenteis, et core hordei, et dimidio core hordei, et dixi ad eam. » *Osé. iii, 2*. LXX : « Et condixi eam mihi quindecim argenteis, et gomor hordei, et nebel vini, et dixi ad eam. » Pro gomor in Hebraico scriptum est *omez* quod omnes interpretes, absque LXX, *corum* interpretati sunt, sermone Græco et maxime Palestino, qui habet triginta modios. Et pro nebel vini, in Hebraico legitur *lethech scorin* quod ceteri interpretes *hémicore* hordei transtulerunt, id est, *mediam partem cori*, que facit quindecim modios. Quodque jungitur in editione Vulgate : « Neque eri alteri viro, » alteri in Hebraico non habetur, sed simpliciter : « Non eris viro. » Si enim ponatur *alteri*, subauditur quod a suo habetur viro. Quando autem absolute dicitur : Non eris viro, intelligimus quod mihi jungatur omnino, et absque coitis maritali sit. Mensuram autem cori in Ezéchiel legitimus, *Ezech. xlv*, et in Evangelio. *Luc. xvi*. Fodit itaque eam sibi, id est, adulteram, sive conduxit quindecim argenteis. Quando dicit, *fodi*, ce-

quinze pièces d'argent. Quand il dit « je creusai, » il veut parler de cette vigne qui a été plantée par le Seigneur et sous le nom de laquelle les Écritures saintes désignent souvent le peuple juif; tandis que si nous lisons « j'achetai, » il s'agit de l'achat de l'adultère elle-même, non point pour qu'elle entre en commerce charnel avec le Prophète, mais pour que, se contentant de cette rançon, elle cesse d'être adultère et de s'abandonner à tout commerce avec d'autres hommes. Le prix pour lequel elle est creusée ou achetée se complète par un core et demi d'orge ou quarante-cinq boisseaux, et quand elle a reçu cette récompense, le Seigneur lui adresse les paroles qui suivent.

« Vous m'attendrez pendant de nombreux jours; vous ne vous prostituerez point, vous ne serez à aucun homme, et je vous attendrai aussi moi-même. » *Osé. m, 3.* Les Septante: « Vous demeurerez pendant de longs jours en repos pour moi; vous ne vous prostituerez point, vous ne serez point à un autre homme, et je ne serai point à vous. » Ni vous ne vous prostituerez honteusement à d'autres poursuivants, ni même vous ne vous unirez légitimement à moi qui vous ai achetée. Ne croyez pas d'ailleurs que je vous fais injure, en vous disant: « Vous m'attendrez, » puisque je vous rendrai la pareille et que « je vous attendrai moi-même. » A la première heure du quinzième jour du mois

tendit vineam, que a Domino plantata est, et in multis locis ponitur Scripturarum, significans populum Judaeorum. Sin autem legerimus, *conduxi*, adulterum prelium est, non ut cum propheta dormiat, sed ut contenta mercede sua, adulterare desistat, nec passim ceteris copuletur. Foditur etiam, sive conducitur coro hordei, et dimidio coro hordei, id est, quadraginta et quinque modis, et hac mercede suscepta, audit a Domino:

« Dies multos expectabis me; non fornicaberis, et non eris viro; sed et ego expectabo te. » *Osé. m, 3. LXX.* « Dies multos sedebis mihi; et non fornicaberis, nec eris alteri viro, et ego tibi. » Hoc est, nec aliis amatoribus turpiter te prostituas, nec mihi, viro a quo conductas es, legitime conjungaris. Ac ne putes factum tibi injuriam, quia dixi: « Expectabis me, » par pari referam: « Et ego expectabo te. » Quinta decima die illicescens mensis Nisan perenssa sunt Egyptiorum primogenita, et Israelis de Egypto eductus est populus, ac in servitutem Dei mercede conductus. *Exod. xii.* Denique pro primogenitis Israel que plagam non sensere communem, quinos argenti accipie siclos, *Num. iii*, qui in templi donaria conferuntur. Plerique nostrorum *quindecim*, ad hebdomadam legis et octidam referunt Evangelii, id

de Nisan, tous les premiers-nés de l'Égypte furent frappés; le peuple d'Israël commença alors sa sortie d'Égypte et fut acheté pour entrer au service du Seigneur. *Exod. xii.* On sait que cinq siclos d'argent furent pris et offerts au trésor du temple pour les premiers-nés d'Israël qu'avait épargnés l'Ange exterminateur. *Num. iii.* La plupart des nôtres composent le nombre quinze de l'hebdomade de la loi et de l'ogdoade de l'Évangile, c'est-à-dire du sabbat et du jour de la résurrection, par lequel s'exerce la circoncision spirituelle. Mais ils ne peuvent expliquer comment cette femme adultère qui se nourrit d'orge et demeure étrangère à son époux, reçoit en échange l'un et l'autre Testament. Le quarante-cinquième jour le peuple arriva au pied du mont Sina, et le jour suivant il reçoit l'ordre de se sanctifier pendant trois jours dans la consécration de la chair pour se préparer à recevoir la loi de Dieu. *Exod. xix.* Les trois jours écoulés, le cinquantième jour Moïse monte sur la montagne et reçoit le décalogue. Ainsi le peuple juif, qui fut autrefois acheté au prix de quinze pièces d'argent et de quarante-cinq mesures d'orge, est assis, depuis l'avènement du Sauveur Notre-Seigneur, dans l'attente de son époux. Ces mots: « Vous ne vous prostituerez point et vous ne serez à aucun homme, » montrent que, pendant ce temps, bien qu'il ne s'adonne pas au culte des idoles,

est, sabbatum et diem resurrectionis, quo exercetur circumcisio spiritualis. Sed quomodo adultera mulier, que hordeo pascitur et a viro aliena est, utrumque in mercedem accipiat Testamentum, explanare non possunt. Quadragesimo quinto die ad montem Sina pervenit populus, statimque altero die ut sanctificetur ad accipiendam legem Dei, edicitur. *Exod. xix.* Transactis tribus diebus quinquagesimo die Moyses ascendit in montem, et decalogum suscepit. Sedet itaque populus Judaeorum, qui quondam quindecim argenteis et quadraginta quinque hordei modis est conductus, post adventum Domini Salvatoris, et viro sui expectat adventum. Quodque dicit: « Non fornicaberis, et non eris viro, » hoc ostendit quod interim modo idolis non serviat, nec tamen habet Deum; sed et amatoribus et viro spoliata sit. Et quia virum non habet, non vescitur cibo hominum, frumento et legumine, sed hordeo irrationabilium jumentorum, rumians vilitatem litterarum, que Interficiat, et non habens spiritum vivificantem. Unde et in lege mulier, que a marito concussus adulterii, in potione *ἀγρός*, id est *consecrationis* quando arguitur in peccato, farinam accipit hordei; *Num. v*; que enim imitata est equos et mulos, quibus non est intelli-

néanmoins il ne possède pas Dieu, qu'il est comme une femme dépouillée à la fois et de ses poursuivants et de son mari. C'est parce qu'il n'a pas son époux qu'il ne se nourrit pas de l'aliment des hommes, le blé et les légumes, mais de l'orge que mangent les bêtes de somme qui sont sans raison, et qu'au lieu d'avoir l'esprit qui vivifie, il rumine la lettre vile qui tue. De là vient que dans la loi, quand une femme est accusée d'adultère par son mari, de la farine d'orge est mêlée à la boisson destinée à la convaincre de son crime; *Num. v*; parce qu'elle est devenue semblable aux animaux qui n'ont aucune raison, *Psal. lxxviii*, c'est la nourriture de ces animaux qui lui est donnée. Au lieu de demi-core d'orge, les Septante ont mis un nebel de vin. Bien qu'il ne soit aucunement question de cela dans le texte hébreu, nous pouvons dire que cette adultère a été enivrée dans le nebel de vin, qui est la mesure pleine et comble, et qu'elle a enduré son châtiement dans toute sa plénitude. De là vient que Jérémie donne à boire la coupe de vin pur et à tous les peuples et à Jérusalem. *Jérém. xv.* A son tour, l'époux est assis; bien plus, il attend le repentir de l'adultère, afin que, lorsque la plénitude des nations sera entrée, *Rom. xi*, et qu'Israël le dernier aura embrassé la foi, lui qui avait été à la tête des peuples marchant alors derrière eux, et ceux qui avaient été derrière lui marchant à la tête, *Deut. xxviii*, il n'y ait plus désormais qu'un seul troupeau et un même pasteur.

gentia, *Psal. lxxviii*, eorum atque malorum sustentator alimentis. Pro dimidio coro hordei, *nebel vini* Septuaginta transtulerunt, quod penitus in Hebraico non habetur. Et possumus dicere, in nebel vini, hoc est mensura plena atque perfecta, inebriatam adulteram, et plenis afflictam esse supplicii. Unde et Jeremias calicem meri propinat gentibus et Jerusalem. *Jerem. xv.* Vir quoque sedet, imo expectat adulteram penitentiam, ut postquam plenitudo gentium subintraverit, *Rom. xi*, et novissimus crederit Israel, ita ut qui fuerat caput, vertatur in caudam, *Deut. xxviii*, et cauda vertatur in caput, tunc fiat unus grex et unus pastor.

« Quia dies multos sedebunt filii Israel sine rege, et sine principe, et sine sacrificio, et sine altari, et sine ephod, et sine theraphim. Et post hæc revertentur filii Israel et quærent Dominum Deum suum et David regem suum; et pavebant ad Dominum et ad bonum ejus in novissimo dierum. » *Osé. m, 4, 5. LXX.* « Quia diebus multis sedebunt filii Israel sine rege, sine principe, sine sacrificio, sine altari, sine sacerdotio, sine manifestationibus (que Græce dicuntur *ἐπίσημα*).

« C'est l'état où les enfants d'Israël seront pendant de longs jours, sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans ephod et sans theraphim. Et après cela les enfants d'Israël reviendront, et ils chercheront le Seigneur leur Dieu et David leur roi; et dans les derniers jours ils recevront avec une frayeur respectueuse le Seigneur et la grâce qu'il doit leur faire. » *Osé. m, 4, 5.* Les Septante: « C'est l'état où les enfants d'Israël seront pendant de longs jours, sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans sacerdoce, sans manifestations. Et après cela les enfants d'Israël reviendront, et ils chercheront le Seigneur leur Dieu et David leur roi; et dans les derniers jours ils seront frappés d'admiration devant le Seigneur et en présence de ses grâces. » Les Septante ont remplacé l'éphod et les theraphim par le sacerdoce et les manifestations. L'éphod, nous l'avons dit souvent, est un vêtement sacerdotal que, dans l'Exode et le Lévitique, la version des Septante appelle *superhumeral*, et Aquila, *surtout*. Theraphim veut dire spécialement figures, simulacres, et par là nous pouvons entendre, du moins en ce passage, les Chérubins, les Séraphins et les autres ornements que Dieu ordonna de faire dans le temple. Quant à l'interprétation des Septante par des manifestations et à celle d'Aquila par lumières, les uns et les autres étant dans le Rational, elles nous font comprendre que dans le cœur du pontife doivent habiter la vérité et la doctrine, en sorte qu'ayant la science de la vraie foi, il puisse en outre la

Et post hæc revertentur filii Israel, et quærent Dominum Deum suum et David regem suum; et stupebunt ad Dominum et super bonis ejus in novissimo die. » Pro ephod et theraphim Septuaginta *ἐπισημα*, id est, sacerdotium, et *ἐπίσημα*, id est, manifestationes interpretati sunt. Sciendum autem, ut crebro diximus, ephod significare indumentum sacerdotale, quod in Exodo et Levitico a LXX *ἐπίσημα* dicitur, id est *superhumeralis*, ab Aquila *ἐπίσημα*, id est *superindumentum*. Theraphim autem proprie appellantur *μορφώματα*, id est, *figurae et simulacra*, que nos possumus in presentibus dualitate loco *Cherubim* et *Seraphim* sive alia que in templi ornamenta fieri jussa sunt, dicere. Verum quia Septuaginta *ἐπίσημα* interpretati sunt, pro quibus Aquila *ἐπίσημα* translulit, et hæc ipsa sunt in *λογία*, id est, in *Rationali*, hoc intelligimus, quia in pectore et corde pontificis *διδραξα* et *ερωτάω*, id est, *veritas* esse debeat atque *doctrina*, ut non solum sciat rectam fidem, sed et quod noviter, possit ore proferre. Quod et apostolus Paulus scribit ad Titum, docens qualis episcopus ordinandus sit: « Oportet

transmettre aux autres comme il la connaît. C'est ce que Paul écrit à Tit, quand il enseigne quelles qualités il faut réunir pour être évêque : « Il faut que l'évêque soit irréprochable, comme étant le dispensateur de Dieu, qu'il ne soit ni altier, ni colere, ni sujet au vin, ni prompt à frapper, ni porté à un gain honteux ; mais qu'il soit hospitalier, affable, sobre, juste, saint, tempérant, fortement attaché aux vérités de la vraie foi, afin qu'il soit capable d'exhorter selon la saine doctrine, et de convaincre ceux qui s'y opposent. » *Tit.* 1, 7-9. Il est aussi question, dans le livre des Juges, *Judic.* xvii, xviii, d'un éphod et de théraphims que s'était faits un Lévi qui partit ensuite avec six cents hommes armés de la tribu de Dan. Depuis la Passion du Sauveur jusqu'à ce jour, il s'est écoulé un peu moins de cinq cents ans, et quel laps de temps nous sépare encore du jour du jugement, le Fils de Dieu déclare que ni les anges ni lui-même ne le savent. S'il annonce une ignorance qu'il n'a pas, c'est parce qu'il s'agit d'un secret qu'il est de notre intérêt de pas apprendre. Ce sont là les jours nombreux pendant lesquels la malheureuse synagogue, l'épouse adultère, est nourrie d'orge et demeure assise dans son épaulement, parce qu'elle ne peut se tenir debout avec Jésus-Christ. Sans ce roi, dont le Père a dit : « J'ai suscité le roi pour faire régner la justice ; » *Isa.* xlv, 13 ; et qui dit lui-même dans le psame : « J'ai été établi roi par lui sur Sion, sur sa montagne sainte ; » *Psalm.*

enim episcopum sine crimine esse tanquam Dei dispensatorem ; non superbum, non iracundum, non violentum, non percussorem, non turpis meri cupidum ; sed hospitalem, benignum, sobrium, justum, sanctum, continentem, amplectentem eum, qui secundum sanam doctrinam est, fidelem sermonem, ut potens sit exhortari in doctrina sana, et eos qui contradicunt arguere. » *Tit.* 1, 7-9. Ephod ac theraphim et in *Judicum* libro legimus, *Judic.* xvii et xviii, que sibi fecerat Levites, qui postea cum sexcentis de tribu Dan armatis profectus est. Post passionem Domini Salvatoris usque in presentem diem, paulo minus quadringentesimus annus expletur, et quantum temporis residet usque ad diem iudicii, nec angeli novenerunt, nec Filii. Qui ideo ignorare se dicit, qui nobis non expedit discere [al. scire]. Hi sunt ergo multi dies, quibus infelix Synagoga et mulier adultera hordeo pascit, et sedet contracta, quia cum Christo stare non potest. Sine rege, de quo locutus est Pater : « Suscitavi regem cum iustitia ; » *Isa.* xlv, 13 ; et ipse dicit in *Psalmo* : « Ego autem constitutus sum rex ab eo super Sion montem sanctum ejus. » *Psalm.* ii, 6. Sine principe, vel ipso Domino Salva-

re, vel certe pontifice, de quo scriptum est : « Principi populi tui non maledices. » *Exod.* xxii. Et sine sacrificio, et sine altari. Subverso enim templo, et incensa Jerusalem, nec sacrificium, nec sacerdotium Judaica gens exerebre potest. Et sine ephod et sine theraphim, id est, instrumentis sacerdotalis habitus. De hoc rege et Jacob in benedictione Jude patriarche loquitur : « Non deficiet princeps ex Juda, neque dux de femeribus ejus, donec veniat cui repositum est ; et ipse erit expectatio gentium. » *Gen.* xlix, 10. Ergo postquam defecit princeps ex Juda et dux de femeribus ejus, et Herodes alienigena et proselytus suscepit imperium, intelligimus venisse cum regnum repositum est, et ipse erat expectatio gentium. Hoc est cecitas que ex parte accidit Israel, ubi subintraret plenitudo gentium, et tunc omnis Israel salvus fiet : *Rom.* xi : et multo post tempore revertentur, et quarent Dominum Deum suum, et David regem suum, qui de David stirpe generatus est, et interpretatur *fortis manu*. Ipse enim solvit captivitate populi sui, et dedit victis remissionem. Cumque cum viderint filii Israel, qui a suis fratribus denegatus est, in Patris et sua majestate regnantem,

tueux effroi, ils seront saisis d'admiration devant le Seigneur et en présence de son bien, c'est-à-dire du Fils bon né du Père bon ; ou encore en présence des biens du Seigneur, dont un saint a dit : « Je crois que je verrai les biens du Seigneur dans la terre des vivants. » *Psalm.* xxvi, 13, celle que nous habitons, nous pêcheurs, étant la terre des morts. Ce contexte, certains d'entre les Juifs l'interprètent sur la captivité de Babylone, lorsque le temple fut dans la désolation pendant soixante-dix ans, qu'il n'y eut ni autel, ni victimes, ni sacerdoce, et qu'ils retourneraient plus tard dans leurs demeures d'autrefois sous la conduite de Zorobabel ; d'autres, comme nous, l'entendent d'un temps à venir ; mais quelle offense assez grande faite à Dieu pourraient-ils trouver, autre que la mise à mort du Sauveur, pour motiver un si long abandon, surtout lorsqu'ils ne s'adonnent plus au culte des idoles ?

« Ecoutez la parole du Seigneur, enfants d'Israël ; car le Seigneur va entrer en jugement avec les habitants de la terre, parce qu'il n'y a point de vérité, point de miséricorde, point de connaissance de Dieu sur la terre. Les outrages, le mensonge, l'homicide, le vol et l'adultère l'ont inondée, et le sang du meurtre y a touché le sang du meurtre. » *Osé.* iv, 1, 2. Les Septante : « Ecoutez la parole du Seigneur, enfants d'Israël ; car le Seigneur va entrer en jugement contre les habitants de la terre, parce qu'il n'y a ni vérité, ni miséricorde, ni connaissance de

Dieu sur la terre. Le blasphème, le mensonge, l'homicide, le vol et l'adultère se sont répandus sur la terre, et les hommes ont mêlé le sang au sang. » Depuis le commencement de la prophétie jusqu'à cet endroit, sous l'image d'une prostituée et d'une adultère qui, après les châtements les plus sévères et l'abandon le plus long, sont rétablies ensuite dans leur ancien état ou dans un état meilleur, nous avons pu voir les péchés ou des dix tribus, ou des deux tribus, ou des douze en commun. Maintenant, la parole prophétique se retourne de nouveau contre Israël ou les dix tribus : elle expose que ce n'est pas par l'effet d'une vaine colère que Dieu profère de si terribles menaces et envoie des supplices si grands, afin qu'on ne puisse pas croire que la sentence a été portée, non point d'après la plus stricte équité, mais comme un coup de puissance divine frappant injustement ceux qui n'ont pas péché. Ecoutez, dit le Prophète, la parole du Seigneur, ô enfants d'Israël, parce que le Seigneur veut entrer en jugement avec son peuple et proclamer les causes de son indignation. Il n'y a ni vérité, ni miséricorde, ni connaissance de Dieu sur la terre. La vérité ne peut se soutenir sans miséricorde, et la miséricorde sans vérité engendre la négligence ; l'une doit donc être unie à l'autre, et celui qui ne les possède pas toutes deux, comme conséquence, n'a pas non plus la connaissance de Dieu ; au contraire, il a au lieu de la vérité le mensonge, et au lieu de la miséricorde la malédiction, l'homicide, le

pavebunt, et stupebunt ad Dominum et ad bonum ejus, qui bonus filius, de bono natus est patre ; sive ad bona Domini, de quibus sanctus loquitur : « Credo videre bona Domini in terra viventium ; » *Psalm.* xxvi, 13 ; hæc enim quam incolimus peccatores, terra est mortuorum. Præsens capitulum, alii Judæorum super Babylonia captivitate interpretantur, quando septuaginta annis desolatum est templum, et altare et victimæ ac sacerdotium non fuerunt, et postea sub Zorobabel in sedes pristinas sunt reversi. Alii, ut nos, in futurum tempus differunt [al. *deserunt*], et que sit causa tam grandis offense, ut tanto tempore relicti sint, maxime cum idola non colant, præter interfectionem Salvatoris, aliam non valent invenire.

« Audite verbum Domini, filii Israel ; quia iudicium Domino cum habitatoribus terre : non est enim veritas, et non est misericordia, et non est scientia Dei in terra. Maledictum, et mendacium, et homicidium, et furtum, et adulterium inundaverunt : et sanguis sanguinem tetigit. » *Osé.* iv, 1, 2. LXX : « Audite verbum Domini, filii Israel ; quia iudicium Domino ad habitatores terre, quia non est veritas, neque misericordia, neque scientia Dei super terram.

Maledictio, et mendacium, et homicidium, et furtum, et adulterium effusus est super terram, et sanguinem sanguini miscerunt. » A principio propheta usque ad hunc locum sub meretricis descriptione et adulterii, quarum post gravissimas penas et relictionem longissimam, postea fit in pristinum, vel in meliorem statum restitio, decem tribuum, vel duarum, et in commune omnium peccata numerantur. Nunc rursum ad Israel, id est, decem tribuum sermo convertitur, exponens non frustra iratum Deum tam gravia comminari et inferre supplicia : ne forsitan non ex iudicii veritate, sed ex potentia Dei injuste videatur in eos qui non peccaverunt, lata sententia. Audite, inquit Propheta, verbum Domini, o filii Israel, quia vult Dominus cum suo populo iudicari et exponere causas indignationis sue. Non est veritas, et non est misericordia, et non est scientia Dei in terra. Nec veritas enim absque misericordia sustineri potest, et misericordia absque veritate efficit negligentes : unde alterum miscetur alteri, que qui non habuerit, consequenter et Dei notitiam non habebit. Sed e contrario pro veritate mendacium, et pro misericordia maledictum, homicidium, furtum, adulterium. Non

vol, l'adultère. Le texte ne dit pas; ces crimes sont sur la terre; pour en montrer la multiplicité, il dit qu'ils « ont inondé » la terre; et au lieu de la connaissance de Dieu, qui n'est plus sur la terre, le sang touche le sang, ou bien les habitants ont mêlé le sang au sang, accumulant péchés sur péchés et ajoutant les nouveaux aux anciens. C'est à bon droit que ces hommes qui sont habitants de la terre, et non voyageurs, sont appelés en jugement, parce que c'est du côté de l'Aquilon que les maux fondent sur les habitants de la terre, *Jerem.* vi, et que l'Apocalypse crie: « Malheur, malheur, malheur aux habitants de la terre; » *Apoc.* vi; tandis que celui qui peut dire avec le Prophète: « Je suis voyageur chez vous et pèlerin comme tous mes pères, » *Psal.* xxxviii, 13, et qui traverse ce monde comme un passant, celui-là suit la vérité, la miséricorde et la connaissance de Dieu, pour ne pas être englouti dans le déluge des malédictions, des mensonges, des homicides, des vols et des adultères.

« C'est pourquoi la terre sera désolée, et tous ceux qui y habitent tomberont dans la langueur, jusqu'aux bêtes de la campagne et aux oiseaux du ciel; et les poissons même de la mer seront enveloppés dans cette ruine. » *Ose.* iv, 3. Les Septante: « La terre sera dans la désolation et sera affaiblie avec tous ceux qui l'habitent, avec les bêtes des champs, avec les reptiles de la terre, avec les oiseaux du ciel, et les poissons de la mer tomberont dans la langueur. » Parce

dixit, est; sed ut delictorum abundantiam demonstraret, intulit, inundaverunt [al. redundaverunt]; et pro scientia Dei, que non est in terra, sanguis sanguinem tetigit, sive sanguinem sanguini miscuerunt, ut augeret peccata peccatis, et novis vetera cumlarent. Recte autem qui habitatores terre sunt et non incolæ, ad iudicium provocantur: quia a facie Aquilonis exardeant mala super habitatores terre. *Jerem.* vi. Et in Apocalypsi Joannis: Va, va, va dicitur super habitatores terre. *Apoc.* vi. Qui autem potest cum propheta dicere: « Advena sum apud te, et peregrinus, sicut omnes patres mei, » *Psal.* xxxviii, 13, et pertransit mundum istum quasi incola et peregrinus, veritatem sequitur et misericordiam, et scientiam Dei, ne inundatione maledicti atque mœdaci, homicidii, et furti, et adulterii et sanguinis opprimatur.

« Propter hoc ingehit terra et infirmabitur omnis qui habitat in ea; in bestia agri et in volucre cœli, sed et pisces maris congregabuntur. » *Ose.* iv, 3. LXX: « Ingehbit terra, et mimetur cum omnibus qui habitant eam, cum bestiis agri, cum serpentibus terre, et cum volatilibus cœli, et pisces maris deficient. »

qu'il n'y a ni vérité, ni miséricorde, ni connaissance de Dieu sur la terre, et qu'à leur place les malédictions, le mensonge, l'homicide, le vol et l'adultère ont inondé la terre où le sang a touché le sang, la terre sera dans la désolation avec ses habitants et sera frappée d'infirmité jusqu'à n'avoir plus de bêtes des champs, et les oiseaux du ciel et les poissons de la mer périront. Lorsque sera venue la captivité des dix tribus, et que les habitants auront été emmenés, les bêtes mêmes de la terre, les oiseaux du ciel et les poissons de la mer périront, et la colère de Dieu se fera sentir jusque sur les éléments muets. Que celui qui ne croit pas qu'un tel événement soit arrivé au peuple d'Israël, jette les yeux sur l'Illyrie, sur la Thrace, sur la Macédoine, sur la Pannonie, sur tout le pays qui s'étend depuis la Propontide et l'Hellespont jusqu'aux Alpes Juliennes, et il lui sera démontré qu'avec les hommes ont péri tous les animaux que le Créateur nourrissait auparavant pour l'usage des hommes. Si nous suivons d'autre part l'interprétation de ceux qui voient dans les bêtes sauvages les hommes cruels, dans les oiseaux du ciel, ceux qu'éleve l'orgueil et qui méprisent toutes les choses humaines, et dans les poissons de la mer, ceux qui sont déraisonnables et brutes au point de n'avoir aucune notion et de ne point voir l'air libre et le ciel, la conclusion est que c'est en sa bonté, et non point en sa colère, que le Seigneur ôte de la terre les méchants.

Quia non est veritas, et non est misericordia, et non est scientia Dei super terram, sed e regione maledictam, et mendacium, et homicidium, et furtum, et adulterium inundaverunt, et sanguis sanguinem tetigit: idcirco ingehit terra cum habitatoribus suis, et infirmabitur, ut non habeat bestias agri, et volucres cœli, et pisces maris deficient. Cum enim captivitas decem tribuum venerit, habitatores sublati, bestia quoque et volucres cœli, et pisces maris deficient, iramque Domini etiam muta elementa sentiant. Hoc qui non credit accidisse populo Israël, cernat Illyricum, cernat Thracias, Macedoniam atque Pannonias, omnemque terram, que a Propontide et Bosporo usque ad Alpes Julias tenditur, et probabit eam hominibus et animantia cuncta deficere, que in usus hominum a Creatore prius alebantur. Sin autem voluerimus, ut quidam putant, feros homines bestias interpretari, et volucres cœli eos qui elevatur in superbiam et omnia humana contemnunt, et pisces maris, qui irrationabiles sunt et ita bruti, et nihil omnino sapiant et ærem liberam coluque non videant: hoc non tam irati quam clementis est Domini, ut que mala sunt, auferantur de terra.

« Mais il est inutile que chacun entre en jugement et qu'on reproche à chacun ses crimes; tout votre peuple est semblable à ceux qui se révoltent contre les prêtres. C'est pourquoi vous périrez aujourd'hui, et les Prophètes périront avec vous. » *Ose.* iv, 4, 5. Les Septante: « En sorte que nul ne sera jugé, que ses crimes ne seront reprochés à aucun: car mon peuple est comme un prêtre contre qui on se révolte, et celui qui se révolte est affaibli pendant le jour, et vos Prophètes seront impuissants avec vous. » Selon les Septante, les mots: « En sorte que nul ne sera jugé, que ses crimes ne seront reprochés à personne, » doivent être rattachés au passage précédent; mais nous, nous suivons l'hébreu. Les enfants d'Israël, qui étaient habitants de la terre, ont été appelés au jugement de Dieu, qui les a instruits des motifs de la colère divine et leur a fait connaître leurs péchés passés, pour lesquels ils étaient livrés à leurs ennemis; ils ont néanmoins persisté dans leurs crimes, et comme ils ont l'insolence de mépriser Dieu, il leur est dit ici: il est superflu que vous entriez en jugement et que vos iniquités vous soient reprochées, puisque telle est votre audace que, même après avoir été convaincus de vos fautes, au lieu d'en rougir de honte, vous vous révoltez contre moi, comme si le petit peuple, qui n'a pas la dignité sacerdotale, entraînait en contradiction avec les prêtres ses maîtres. A cause de cela, vous succomberez aujourd'hui, c'est-à-dire vous serez conduits en

captivité et vous perdrez le royaume d'Israël. Ce mot « aujourd'hui, » ou marque le temps présent, ou il veut dire: ce n'est point par fraude et par surprise, c'est en pleine lumière que vous serez menés en captivité, et votre faiblesse sera si grande que les Prophètes mêmes qui avaient coutume de vous prophétiser le mensonge, succomberont avec vous et porteront le fardeau de la captivité. Il s'agit ici de pseudo-prophètes, peut-être même de tout don de prophétie. Tant que les dix tribus n'eurent pas été prises, elles eurent Elie, Elisée et les autres enfants des Prophètes qui prophétisèrent dans le pays de Samarie. De là vient que le Prophète Amos, qui était de la tribu de Juda et du bourg de Théoué, fut contraint de retourner dans sa patrie, avec injonction de ne pas prophétiser dans un royaume étranger et à Samarie.

« J'ai fait tomber votre mère dans une nuit sombre et je l'ai réduite au silence. Mon peuple s'est trouvé sans parole, parce qu'il a été destitué de science. Comme vous avez rejeté la science, je vous rejetterai aussi, en sorte que vous n'avez aucune part aux fonctions de mon sacerdoce; et comme vous avez oublié la loi de votre Dieu, j'oublierai aussi vos enfants. » *Ose.* iv, 6. Les Septante: « J'ai rendu votre mère semblable à la nuit, et mon peuple est devenu semblable à un peuple qui n'a pas de science. Comme vous avez rejeté la science, je vous rejetterai aussi, afin que vous n'avez aucune part aux fonctions de mon sacerdoce; et comme

« Veruntamen unusquisque non iudicet, et non arguatur vir: populus enim tuus sicut hi qui contradicunt sacerdoti, et cornes hodie, et cornet etiam propheta tecum. » *Ose.* iv, 4, 5. LXX: « Ut nullus neque iudicetur, neque arguatur quisquam: populus autem meus quasi sacerdos, cui contradicetur, et infirmabitur per diem, et infirmabitur etiam propheta tecum. » Secundum Septuaginta interpretes, hoc quod posuimus: « Ut nullus neque iudicetur, neque arguatur quisquam, » superiori capitulo captandum est; sed nos Hebraeos sequimur. Provocati ad iudicium Dei, filii Israël, qui habitabant in terra, ut causas Domineæ indignationis audiret et præterita peccata cognoscerent, propter que hostibus traderentur, unæ quia in sceleribus perseverant, et impudenti Deum fronte contempunt, adiunt: Non necesse est ut veniat ad iudicium, ut in vestris flagitiis arguamini: quia tante estis impudentiæ, ut nec convicti quidem, pudorem habeatis et verendum; sed contradicatis mihi, quasi si discipulus magistro sacerdoti plebeula contradicat, que non habet sacerdotii dignitatem. Et quia tales estis, ideo hodie cornetis. (al.

cornetis, et ducimini, et perditis), id est, ducimini in captivitatem, et perditis regnum Israël. Quod dicit, hodie, aut præsens tempus significat, aut non fraude et insidiis, sed clara in captivitatem luce ducimini, tantisque erit vestri infirmitas, ut etiam propheta, qui vobis solebant prophetae mendacium, vobiscum currant, et sentiant captivitatem. Hic prophetas aut pseudoprophetas debemus accipere, aut certe omnem gratiam prophetalem. Quamdiu enim non sunt capte decem tribus, habuerunt et Eliam prophetam et Elisam, et cæteros filios prophetarum, qui prophetaverunt in Samaria. Unde et Amos propheta qui de tribu Juda erat, et de viculo Theouæ, cogitur redire ad patriam suam, ne in alieno regno et Samaria prophetaret.

« Nocte tacere loci matrem tuam, contemnit populus meus, eo quod non habuerit scientiam: quia tu scientiam repulisti, repellam te et ego, (Vid. tacet et ego), ne sacerdotio fungaris mihi; et oblita es legis Dei tui, obliviscar filiorum tuorum et ego. » *Ose.* iv, 6. LXX: « Nocti assimilavi matrem tuam, et assimilatus est populus meus quasi non habens scientiam: quia tu scientiam repulisti, et

vous avez oublié la loi de votre Dieu, j'oublierai aussi vos enfants. » Ce n'est pas qu'ici la mère et les enfants soient deux choses; cela est dit dans le même sens que ces paroles de Notre-Seigneur au peuple juif : « Jérusalem, Jérusalem, qui mettez à mort les Prophètes et qui lapidez ceux qui vous sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler vos enfants, comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu! » *Matth. xxiii, 37.* Evidemment, Jérusalem n'était pas une chose et ses habitants une autre, et il ne parlait pas au mortier, au bois et aux pierres de la ville, abstraction faite des habitants. De même ici l'ensemble de toute la nation des Hébreux, à laquelle s'adresse la prophétie, est appelé mère, et ses enfants, ce sont, ou les membres du peuple pris individuellement, ou pris par groupes de villes et de bourgades. Par conséquent, Israël est livré à la nuit et aux ténèbres de la captivité, de la douleur et des poignantes angoisses, et son peuple est réduit au silence de la mort, parce qu'il n'a plus la science de la loi, qu'il n'a pas gardé les préceptes de Dieu, et qu'il lui a été rendu selon ses œuvres. Comme elle a rejeté la loi de Dieu pour adorer des veaux d'or à Dan et à Béthel, elle a perdu le sacerdoce pour toujours; parce qu'elle a oublié la loi de Dieu, et qu'elle s'est donnée entièrement aux idoles égyptiennes, le Seigneur oubliera ses enfants et les livrera à une captivité sans retour; car « celui qui ignore le Seigneur sera lui-même ignoré, »

ego repellam te, ne sacerdotio fungaris mihi; oblitā es legis Dei tui, et ego obliviscar filiorum tuorum. » Non quod alia mater sit, et alii filii, matrem vocat et filios; sed quomodo Dominus loquens ad populum Judaeorum dicebat : « Jérusalem, Jérusalem, quae occidis prophetas, et lapidas eos qui ad te missi sunt, quoties volui congregare filios tuos, sicut gallina congregat pullos suos sub alas suas, et noluisti! » *Matth. xxiii, 37.* Non quod alia Jérusalem et alius populus ejus; neque enim absque populo ad commenta urbis et ligna et lapides loquatur. Sic mater vocatur populi frequentia et omnis turba nationis Hebraeae, ad quam loquitur: filii autem, vel singuli ex populo, vel per oppida villasque dispersi. In nocte ergo ac tenebris captivitatis et meretricis et promentis angustiae traditur Israel, et populus ejus aeterno silentio conticescit; quia non habuit legis scientiam, nec Dei praecepta servavit, recipitque quod fecerat. Ipsa enim Dei repulit legem, et ideo sacerdotium perdidit in aeternum, coelestis vitulos aureos in Dan et Bethel; et quia oblitā est legis Dei, et penitus Egyptiis se idolis mancipavit, ideoque Dominus obliviscetur filiorum ejus, tradens eos

*I Corinth. xiv, 38,* et nous lisons dans les psaumes : « Ils sont dans l'ignorance, ils ne comprennent point, ils marchent dans les ténèbres. » *Psal. lxxxi, 5.* Tout ce qui est reproché aux dix tribus, nous pouvons l'appliquer aux hérétiques, qui ont abandonné le royaume de David et de Jérusalem, Jésus-Christ et l'Église; à cause de cela, ils sont plongés dans une éternelle nuit; ils n'ont pas la science de Dieu, ils sont repoussés par le Seigneur, afin qu'ils n'aient aucune part aux fonctions de son sacerdoce, et il ne se souvient plus des enfants qu'ils ont engendrés, parce qu'ils sont devenus des enfants qui lui sont étrangers.

« Ils ont multiplié leurs péchés à proportion qu'ils se sont multipliés eux-mêmes. Je changerai leur gloire en ignominie. Ils se nourrissent des péchés de mon peuple, et, flattant leurs âmes, ils les entretiennent dans leurs iniquités. Le prêtre sera traité comme le peuple, je le visiterai pour le punir de ses œuvres, et je lui rendrai ce que ses pensées ont mérité. » *Ose. iv, 7 et seqq.* Les Septante : « Ils ont multiplié leurs péchés à proportion qu'ils se sont multipliés, et je changerai leur gloire en ignominie. Ils se nourrissent des péchés de mon peuple, et ils rendront compte de leurs âmes pour les iniquités qu'elles commettent. Le prêtre sera traité comme le peuple, je me vengerai sur lui de ses voies, et je lui rendrai ce que ses pensées ont mérité. » Israël a élevé aux démons autels d'autels qu'il a d'habitants, et il a péché contre

aeternae captivitati: « Qui enim ignorat ignorabitur. » *I Cor. xiv, 38,* et in Psalmis legitur: « Nescierunt, neque intellexerunt, in tenebris ambulabant. » *Psal. lxxxi, 5.* Omnia quae dicuntur ad decem tribus, referre possumus ad haereticos, qui reliquerunt regnum David et Jerusalem, id est Christum et Ecclesiam; et ideo aeterna nocte cooperiti sunt, nec habent scientiam Dei, et repelluntur a Domino ne sacerdotio fungantur ei, et filiorum quos genuerint nunquam meminit, quia filii alieni facti sunt ei.

« Secundum multitudinem eorum, sic peccaverunt mihi; gloriam eorum in ignominiam commutabo, peccata populi mei comedent, et ad iniquitatem eorum sublevarunt animas eorum, et erit sicut populus, sic sacerdos, et visitabo super eum vias ejus, et cogitationes illius reddam ei. » *LXX*: « Secundum multitudinem eorum, sic peccaverunt mihi, gloriam eorum in ignominiam posui (al. *perdidi*); peccata populi mei comedent, et in iniquitatibus eorum necipient alii animas eorum, et erit sicut populus, sic et sacerdos, et ulciscar super eum vias ejus, et cogitationes illius reddam ei. » Quot homines habuit Israel, tot aras extruxit demonibus, in quorum vic-

moi en leur offrant des victimes. C'est pourquoi je changerai en ignominie cette gloire dont ils étaient si vains et qui leur a fait préférer les idoles à Dieu; ils seront tous pris, les prêtres aussi bien que le peuple, puisque les prêtres se nourrissent des péchés de mon peuple, et qu'il est écrit d'eux : « Ils dévorent mon peuple comme leur pain. » *Psal. xiii, 4.* Ils se nourrissent des péchés de mon peuple, en ne le reprenant pas dans ses crimes; que dis-je? devant les œuvres des pécheurs, non contents de ne pas les reprendre, ils les louent, ils les encouragent, ils les proclament heureux. Isaïe dit à ce propos : « Mon peuple, ceux qui vous appellent heureux vous trompent, et ils vous détournent du chemin par où vous devez marcher. » *Isa. iii, 12;* et le Psalmiste crie à son tour : « Le pécheur est loué dans les desirs de son âme et l'impie est béni. » *Psal. ix, 24.* De là vient que le prêtre et le peuple seront également frappés par la sentence indignée de Dieu : il visitera, non-seulement leurs œuvres, qui sont appelées les voies où ils marchent, mais encore leurs pensées, où ils ont formé la résolution de faire des actions si criminelles. Ce n'est pas seulement l'œuvre, c'est aussi la pensée d'une mauvaise action qui en subira le châtement. Quant aux hérétiques, il est facile d'entendre sur eux que plus ils sont nombreux, plus ils sont coupables

timis peccavit mihi. Propterea gloriam eorum, in qua gloriabantur sibi, et Deo idola praeferebant, in ignominiam commutabo, ut et sacerdotes capiantur et populi. Siquidem sacerdotes peccata populi mei comedunt, de quibus scriptum est : « Qui devorant plebem meam, sicut escam panis. » *Psal. xiii, 4.* Et idcirco peccata populi mei comedunt, consentientes sceleribus delinquentium : quia cum eos peccare perspexerint, non solum non arguunt, sed laudant, atque sustollunt, et beatos praedicant. De quibus et Isaïas loquitur : « Populus meus, qui beatos vos dicunt, seducunt vos, et semitas pedum vestrorum supplantant. » *Isa. iii, 12.* De his et per Psalmistam clamat : « Quoniam laudatur peccator in desideris animae suae, et iniquus benedicitur. » *Psal. ix, 24.* Unde aequaliter populus et sacerdos indignantis Dei sententiam sustinebunt; quia non solum opera eorum visitabit, quae appellantur vias, in quibus ingreditur; sed et cogitationes, quibus ut talia facerent, tractaverunt. Non solum enim opus, sed et cogitatio mali operis poenas laet. De haereticis facillime intelligitur est, quod quanto plures fuerint, tanto magis delinquant Deo, et gloriantur in populis, et idcirco

(a) Quam apposite, inquit Victorius, novatores nostri depingit temporis, qui fidem tantum necessariam esse, opera autem nequaquam, tam perfreta adstant fronte. Expolit a principio hanc haeresein D. Jacobus, et veluti male intellectum Paulum declaravit dum fidem absque operibus inane proorsu esse ac mortuum tam credidit verba asseveravit; sed mala verba, quantumvis sepius elevatur, semper repellunt; dum quilibet maxime probat opinionem, qui dicitur, bonum ex otio et deliciis in eorum transferrere, militemque sine certamine aliquo coronari. (*Edi. Mign.*)

envers Dieu et sont glorieux parmi les peuples; c'est ainsi qu'ils multiplient leurs malheureuses dupes, qu'ils se nourrissent des péchés du peuple, et que par leurs douces paroles ils dévorent les maisons des veuves. *Luc. xx.* Entendez-les s'écrier, quand ils voient commettre le péché : Dieu ne demande rien au-delà de la vérité de la foi, et si vous la gardez pure, il n'a aucun souci de vos actions. En parlant ainsi, ils entretiennent leurs âmes dans leur crime, en sorte qu'au lieu de faire pénitence et de s'humilier, ils se réjouissent dans leurs dérèglements et marchent la tête haute. De là vient que peuples et prêtres, ceux qui ont reçu la doctrine et ceux qui l'ont donnée, seront frappés par le même jugement.

« Ils mangeront et ils ne seront point rassasiés; ils sont tombés dans la fornication, et ils y ont persévéré, parce qu'ils ont abandonné le Seigneur et n'ont point gardé sa loi. La fornication, le vin et l'enivrement leur ont fait perdre le sens. Mon peuple a consulté un morceau de bois, et des verges de bois lui ont prêté l'avenir. Car l'esprit de fornication les a trompés et ils se sont prostitués en quittant Dieu. » *Ose. iv, 10 et seqq.* Les Septante : « Ils mangeront et ils ne seront point remplis; ils sont tombés dans la fornication, et ils n'auront plus de direction, parce qu'ils ont abandonné le Seigneur pour ne

decipiant infelices, ut peccata populi comedant, et per dulces sermones devorent domus viduarum. *Luc. xx.* Cum enim viderint aliquos delinquentes, aiunt (a) : Nihil aliud querit Deus nisi fidei veritatem, quam si contoderitis, non curat quod agatis. Haec enim dicentes, in iniquitatibus eorum sublevant animas eorum, ut non solum non agant penitentiam, nec humilientur, sed gaudent in sceleribus suis, et erecta cervicis gradiantur. Unde et populus et sacerdos, et hi qui docti sunt, et hi qui docebant, pari iudicio constringentur.

« Et comedent, et non saturabuntur; et fornicati sunt, et non cessaverunt, quoniam Dominum reliquerunt in non custodiendo; fornicatio, et vinum, et ebrietas auferit cor. Populus meus in ligno suo interrogavit; et baculus ejus annuntiavit ei. Spiritus enim fornicationum decepti eos, et fornicati sunt a Deo suo. » *Ose. iv, 90 et seqq. LXX* : « Et comedent, et non implebuntur; fornicati sunt, et non dirigentur, quia Dominum reliquerunt, ut non custodirent fornicationem et vinum et ebrietatem suscepti cor populi mei; et in anguria interrogabant, et in virgibus sua annuntiabant ei, quoniam spiritu fornicationis